

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSSIAM US STEEPENER (2C (USD) ISIN : LU1991353761) un compartiment de la SICAV OSSIAM LUX

Société de gestion : Ossiam, société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

Le Fonds OSSIAM US Steepener (le « Fonds ») vise à répliquer, hors frais et dépenses, la performance de l'indice Solactive US Treasury Yield Curve Steepener 2-5 vs 10-30, mesurée par son cours de clôture. Ce Fonds est géré passivement.

L'indice Solactive US Treasury Yield Curve Steepener 2-5 vs 10-30 (l'« Indice ») est un indice à effet de levier qui est exprimé en USD, créé par Solactive (le « Fournisseur d'indice »), calculé et publié par Solactive. Pour une description détaillée de l'Indice, voir la section « Description de l'Indice » et « Informations complémentaires sur la politique concernant l'effet de levier ».

L'Indice est investi dans des contrats à terme sur des obligations du Trésor américain et conçu pour profiter d'une augmentation de la pente des taux d'intérêt des États-Unis, laquelle correspond à la différence entre les taux à long terme et les taux à court terme, tout en limitant la sensibilité à un déplacement parallèle de la courbe des taux de rendement en recherchant une exposition de durée neutre aux taux d'intérêt américains. L'Indice atteindra cet objectif en achetant des contrats à terme sur des bons du Trésor américain à court terme et en vendant des contrats à terme sur des bons du Trésor américain à long terme. La composition de l'Indice sera révisée chaque trimestre. Pour une description détaillée de l'Indice, voir la section « Description de l'Indice » de l'annexe consacrée au Fonds dans le Prospectus.

Politique d'investissement :

Afin de réaliser son objectif d'investissement, le Fonds investit principalement, par réplification physique, dans des obligations et dans la totalité ou partie des contrats futures de l'Indice.

Le Fonds peut également, dans le respect des intérêts de ses Actionnaires, utiliser des swaps afin de suivre la performance de l'Indice par le biais d'une réplification synthétique. Dans cette optique, le Fonds investit dans un portefeuille d'actifs dont la performance est échangée contre celle de l'Indice, d'un indice associé ou d'un portefeuille de ses composantes, par l'intermédiaire de contrats de swap conclus avec une contrepartie de swap. Cette méthode comporte un risque de contrepartie, tel que décrit dans la section « Profil de risque et de rendement » ci-dessous. En conséquence, la Valeur liquidative par Action du Fonds augmente (ou diminue) en fonction des variations de l'Indice. La contrepartie de swap doit être un établissement financier de premier ordre spécialisé dans ce type d'opérations. Le Fonds peut conclure de multiples contrats de swap, auprès de contreparties ayant les caractéristiques susmentionnées. En cas de réplification synthétique, un contrat de licence d'indice peut exister entre la ou les contreparties de swap et le Fournisseur d'Indice ; par conséquent, des frais de licence peuvent être inclus dans les coûts de swap.

Le Fonds peut, dans le respect des intérêts de ses Actionnaires, décider de passer en totalité ou en partie de l'une des méthodes de réplification décrites ci-dessus à l'autre.

Le Fonds peut également, dans le meilleur intérêt de ses Actionnaires, répliquer la performance de l'Indice par une combinaison des méthodes de réplification physique et de réplification synthétique détaillées ci-dessus.

Dans toutes les stratégies de réplification susmentionnées, le Fonds sera en permanence investi à hauteur de 75 % minimum en obligations libellées en dollars américains émises soit par des sociétés, soit par le gouvernement américain. Les obligations émises par des sociétés auront une échéance résiduelle inférieure à 3 ans et une notation minimale de BBB- par Standard & Poor's ou Baa3 par Moody's (équivalent Investment Grade).

En outre, à titre accessoire, le Fonds peut investir dans d'autres instruments du marché monétaire ou utiliser d'autres instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement, et effectuer des opérations de prêt et d'emprunt de titres, ainsi que des opérations de pension, comme indiqué dans la section « Recours aux instruments dérivés, techniques d'investissement et de couverture spéciales » du Prospectus.

La Devise de référence du Fonds est le dollar américain (USD).

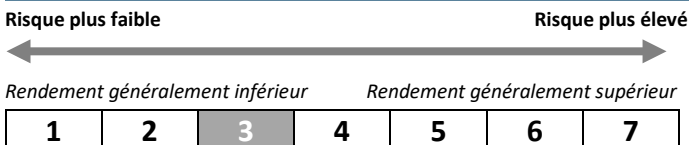
Informations complémentaires sur la politique en matière d'effet de levier :

Le Fonds est exposé à un effet de levier au niveau de l'indice qui intègre un effet de levier dans sa méthodologie. L'approche par les engagements est utilisée pour calculer l'exposition globale du Fonds (comme indiqué ci-dessous dans la section « Profil de risque et de rendement »). Le Fonds ne s'acquitte d'aucun frais relatif à l'effet de levier. La performance du Fonds restera relativement proche du multiple de la performance de l'Indice à moyen et long terme.

Seuls les investisseurs approuvés au cours d'un Jour de négociation au Luxembourg pourront souscrire des actions 2C (USD) et en demander le rachat. Veuillez contacter votre courtier pour des informations complémentaires. La Catégorie d'Actions 2C (USD) est une Catégorie d'Actions de capitalisation ; les revenus tirés du Fonds sont donc réinvestis. Pour de plus amples renseignements, veuillez lire la section intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » et la section intitulée « Informations pratiques » de l'annexe consacrée au Fonds dans le Prospectus.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur investissement dans un délai de moins de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Le Fonds se classe dans la 3^e catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement, qui repose sur des données historiques. En raison de son exposition aux marchés obligataires, le Fonds peut subir une volatilité moyenne, reflétée par son classement dans l'indicateur susmentionné. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Risques spécifiques

Risque indiciel : La valeur des Actions du Fonds est liée à celle de l'Indice, qui peut augmenter ou diminuer. En conséquence, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valeur de leurs placements peut augmenter ou diminuer. En outre, il est impossible de garantir que la méthodologie sous-jacente de l'Indice permettra de dégager un rendement supérieur à celui de toute autre stratégie d'investissement comparable ou que les investisseurs récupéreront leur investissement initial.

Risque de crédit : En investissant dans des titres de créance émis par une entreprise, une banque ou une organisation souveraine, le Fonds court le risque que cet émetteur se retrouve dans l'incapacité de rembourser les créanciers (principal et intérêts).

Risque lié aux instruments dérivés et aux contreparties : Le Fonds effectuant des opérations de prêts et d'emprunt de titres ainsi que de swap ou de prise en pension, il s'expose potentiellement au risque de contrepartie et d'émetteur. En cas d'insolvabilité ou de défaut de la contrepartie ou de l'émetteur, le Fonds peut subir une perte. La valeur des opérations de swap peut varier en fonction de facteurs divers, incluant (sans s'y limiter) le niveau de l'Indice, les taux d'intérêt et la liquidité du marché des actions.

Risque lié à la concentration du portefeuille : Les fonds investissant dans un nombre limité de titres peuvent augmenter les fluctuations du rendement financier. Si ces titres affichent une faible rentabilité, le fonds peut subir des pertes plus importantes que s'il avait investi dans un plus grand nombre de titres.

Risque lié à l'effet de levier : L'Indice comporte un effet de levier. Pour les produits qui comportent un effet de levier, le montant des pertes comme des gains peut être multiplié par un facteur donné. Les pertes peuvent être par conséquent importantes.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques généraux » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Catégorie d'Actions-Catégorie d'Actions 2C (USD)

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Commission de vente maximale 3,00% Commission de réplification maximale sur les souscriptions 1,00%
Frais de sortie*	Commission de rachat maximale 3,00% Commission de réplification maximale sur les rachats 1,00%

Ces chiffres sont le pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur avant qu'ils ne soient investis, ou du produit du rachat des placements avant qu'il ne soit versé.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants : 0,30% par an

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, l'investisseur paie moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier.

* Une taxe supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être imposée à tout investisseur pratiquant un négoce excessif ou effectuant des activités de market timing.

Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2019. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Charges et dépenses » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.ossiam.com.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs de cette catégorie d'actions des indications utiles sur les performances passées.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Date de création du Fonds : 19/07/2019

Date de création de la Classe d'Actions : 19/07/2019

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administrateur du Fonds :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Société de gestion :

Ossiam
6, place de la Madeleine
75008 Paris, France

Heure limite de réception des ordres : 16h00 (heure du Luxembourg)

Des informations relatives au portefeuille du Fonds sont fournies dans les rapports annuels et semestriels du Fonds.

Des informations complémentaires concernant la SICAV et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à un autre compartiment, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administrateur. Le prix par Action du Fonds peut être obtenu à l'adresse www.ossiam.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administrateur.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, y compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et octroyés, sont disponibles sur le site Internet www.ossiam.com. Un exemplaire papier gratuit est disponible sur simple demande.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Ce Fonds peut être soumis à un régime d'imposition particulier au Luxembourg. Cela peut avoir un impact sur votre investissement, selon votre pays de résidence. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Catégorie d'Actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devise	Souscription minimum	Rachat minimum	Politique de dividendes
2C (USD)	LU1991353761	Tous types d'investisseurs*	Dollar américain	1 000 000 USD	1 000 000 USD	Capitalisation

* Les actions ne peuvent être souscrites que par des investisseurs autorisés. Le Conseil d'administration de la Société de gestion peut librement abroger ou modifier le Montant de souscription minimum, le Montant de rachat minimum pour la Catégorie d'Actions 2C (USD).

La responsabilité d'Ossiam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Ossiam est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 juin 2020.